

de la Palestine, du temps de Notre-Seigneur, étaient semblables.

« Sur les flancs du Carmel, dit M. Conder, nous découvrîmes aussi une ruine appelée Semmâka ou l'arbre de Sumach. Il y a là des restes de ce qui me semble avoir été indubitablement une synagogue. Les dimensions et l'ornementation des pierres des portes reproduisent exactement celles des synagogues de Galilée<sup>1</sup>. »

Nous connaissons, par les auteurs anciens, quelques-unes de celles qui étaient hors de la Judée. Celle d'Alexandrie, grande basilique où l'on avait prodigué les richesses, était appelée la gloire d'Israël. Les sièges des anciens y étaient au nombre de soixante-dix, et, s'il faut en croire le Talmud, tous d'or massif, émaillés de pierres précieuses et de perles de prix, valant chacun plusieurs millions.

Les synagogues, en plusieurs endroits, comprenaient deux appartements distincts, l'un qui était la synagogue, la maison de prière proprement dite, l'autre qui servait comme de salle d'école et de lieu de réunion pour les discussions des savants. Les Juifs appelaient la synagogue même *bet hak-kenneset* ou « maison de réunion, » et l'école *bet ham-midrash* ou « maison d'étude<sup>2</sup>. » C'est probablement dans ces maisons d'étude que saint Étienne disputait avec les Grecs, à Jérusalem<sup>3</sup>, et saint Paul à Éphèse<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Conder, *Tentwork in Palestine*, 1878, t. 1, p. 201-202.

<sup>2</sup> Conybeare and Howson, *Life and Epistles of St. Paul*, 1880, p. 50.

<sup>3</sup> Act., vi. 9.

<sup>4</sup> Act., xix, 9. — On ignore toutefois si l'école de Tyrannus, mentionnée ici par les Actes, était une école juive ou une école grecque. — Quelques commentateurs ont supposé, mais avec peu de vraisemblance, que *Tyrannus* était un nom commun, au lieu d'un nom propre. — Sur les synagogues, voir Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, 1880, t. 1, p. 260-265; G. Rawlinson, *St. Paul in Damascus*, in-12, Londres, 1877, p. 148-160.

## ARTICLE III.

## ORGANISATION ET SERVICE DES SYNAGOGUES.

A la tête de chaque synagogue était un chef : le *roš hakenneset*, l'*archisynagogus*; c'est à lui qu'appartenait l'administration des affaires temporelles et spirituelles; il présidait les assemblées et expliquait le texte sacré d'après le sens traditionnel. Au-dessous de lui était un conseil composé d'un nombre plus ou moins considérable de personnes, selon l'importance des congrégations; c'étaient des anciens, vénérables par leur âge et par leurs vertus; ils occupaient les sièges dont nous avons parlé plus haut<sup>1</sup>; on les appelait quelquefois *archisynagogi*<sup>2</sup>; leur fonction principale consistait à aider le chef suprême de leurs conseils.

Ce n'étaient point là les seuls dignitaires de la synagogue. A un degré inférieur, on comptait le *šeliaḥ*, le *ḥazan*, les dix *batlanim*, le *targumiste* et les lecteurs.

Le *šeliaḥ* peut être regardé comme le ministre officiant<sup>3</sup>; il récitait les prières au nom de l'assemblée et comme son représentant. Il avait pour auxiliaire le *ḥazan*<sup>4</sup>, sorte de sacristain qui ouvrait les portes, préparait les manuscrits et assistait le *šeliaḥ* pendant la récitation des prières. On im-

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 151. Cf. Matth., xiii, 6.

<sup>2</sup> Marc, v, 22; Act., xv, 15.

<sup>3</sup> Le *šeliaḥ*, de שָׁלַח, *šālah*, « envoyer, » signifie *legatus*, celui qui a reçu une mission. Cf. Apoc., i, 20; ii, 1.

<sup>4</sup> חָזַן, *ḥazan*, « serviteur. » Saint Luc, iv, 20, l'appelle ὑπηρέτης (Vulgate, *minister*), proprement « rameur, sous-rameur, » de ὑπό, « sous », et ἐρέτης, « rameur » (de ἐρέσσω, « ramer »), et, par extension, « serviteur, domestique. »

posait les mains à l'un et à l'autre, afin de leur conférer le pouvoir de remplir leurs fonctions.

Les dix *batlanim*<sup>1</sup> étaient dix hommes chargés d'assister à toutes les réunions, afin qu'on fût sûr qu'il y aurait toujours un nombre suffisant d'assistants pour constituer une assemblée.

Le *targumiste* est ainsi appelé d'un mot qui signifie « interprète<sup>2</sup>, » et dont nous avons fait *truchement*. Sa fonction consistait à expliquer aux fidèles le passage hébraïque que l'on venait de lire, dans la langue du pays, c'est-à-dire, en syro-chaldaïque, si l'on était en Palestine; en grec, si l'on était à Alexandrie ou à Antioche, ou bien en Grèce.

Les lecteurs avaient pour office de lire le texte sacré, la *šidra* hebdomadaire<sup>3</sup>. Ils ne faisaient point partie du personnel ordinaire de la synagogue. Le chef désignait à son gré la

<sup>1</sup> בטלנים, *batlanim*, c'est-à-dire *oisifs*, qui n'ont pas de fonctions.

<sup>2</sup> « Cet interprète officiel s'appelait בתורגמן ou תורגמן, à peu près comme chez les Arabes, auxquels nous avons emprunté notre *truchement* et les Turcs leur *drogman*. » Wogue, *Histoire de la Bible*, in-8°, Paris, 1881, p. 165. L'interprète devait être versé dans les deux langues, l'hébreu et celle du pays, ainsi que dans la connaissance de la religion; il était institué officiellement pour remplir ses fonctions et recevait un traitement.

<sup>3</sup> Le Pentateuque est divisé : « 1° En six cent soixante-neuf alinéas ou paragraphes (פרשות ou פרשיות), les uns dits *ouverts* (פתוחות), les autres *fermés* (סתומות); ces derniers indiquent généralement des pauses moins considérables; 2° en cinquante-quatre (*alias* 53) sections dites proprement פרשות, סדרות ou סדרים, représentant chacune une lecture sabbatique dans le système du cycle *annuel*, consistant à terminer, dans le cours d'une année, la lecture hebdomadaire du Pentateuque, division variable selon que l'année est commune ou embolismique; 3° en cent cinquante-quatre sections dites סדרים, qui paraissent correspondre aux mêmes lectures sabbatiques, mais réparties sur trois années (cycle *trien-* *nal*), usité autrefois en Palestine et rétabli dans quelques communautés modernes. Enfin chacune des cinquante-quatre sections se décompose en un certain nombre de paragraphes, dits pareillement פרשיות, au minimum de sept, contenant chacun le nombre de versets, trois au minimum,

personne de l'assistance par qui il voulait faire remplir cet office<sup>1</sup>.

Tels étaient les dignitaires des synagogues. Voici maintenant les exercices qu'on avait l'habitude d'y accomplir :

On se réunissait trois fois la semaine dans les synagogues, le second, le cinquième et le septième jour, c'est-à-dire le lundi, le jeudi et le jour du sabbat ou samedi. On commençait par réciter des prières : le *šeliaḥ* se rendait devant le coffre renfermant la Bible, et là, sur ce ton monotone que connaissent tous ceux qui ont visité l'Orient, il prononçait la formule des prières liturgiques, comprenant des remerciements et des louanges à Dieu, avec quelques Psaumes.

Quand elles étaient finies, le *hazan* tirait de l'armoire sacrée un des rouleaux ou volumes de la loi et le présentait à la personne de l'assemblée qui avait été désignée par l'*archisynagogus* pour remplir les fonctions de lecteur.

Le lecteur se rendait alors sur l'estrade, accompagné du *šeliaḥ*, chargé de surveiller la lecture et de s'assurer qu'elle était faite avec une entière exactitude. Elle était déterminée à l'avance pour chaque jour de réunion, et comprenait chaque fois sept sections. Le premier lecteur ne lisait que la première. Les six autres étaient lus par six lecteurs différents qui se succédaient à tour de rôle<sup>2</sup>. On s'arrêtait après avoir lu un verset ; le *targumiste* ou interprète l'expliquait aux assistants dans la langue du pays, et quand il avait fini

à lire par chacun des sept individus appelés le samedi à la Tôrah. » Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 130-131.

<sup>1</sup> Luc, iv, 16-17. Les lecteurs étaient ordinairement au nombre de sept, שבעה קרואים.

<sup>2</sup> Les Juifs rapportent à une époque immémoriale, « mais qui, en tout cas, ne paraît pas antérieure à Esdras, » l'origine de cet usage. Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 165.

son interprétation, le lecteur lisait le verset suivant. Le lecteur se tenait debout<sup>1</sup>.

Quand on avait terminé les sept sections, on remettait le rouleau à sa place. Si c'était le samedi, on sortait du coffre un volume des prophètes<sup>2</sup>, et un huitième lecteur en lisait un passage de la manière susdite, le *targumiste* en expliquant le sens au peuple, verset par verset. Le *šeliaḥ* devait surveiller les explications du *targumiste*, comme l'exactitude du lecteur.

Quand la lecture était terminée, le chef de la synagogue invitait le lecteur ou un autre assistant, à son choix, à expliquer ce que l'on venait de lire ou à adresser une exhortation au peuple<sup>3</sup>.

L'explication du texte sacré se faisait d'une double manière : en exposant le sens littéral ou bien le sens mystique<sup>4</sup>. Si l'interprétation littérale suffisait pour l'instruction

<sup>1</sup> Cf. Luc, iv, 20 ; le Sauveur ne s'assied qu'après avoir fini la lecture. Voir aussi Act., xiii, 16.

<sup>2</sup> « A une époque également incertaine, ... l'usage s'établit de joindre à la lecture du Pentateuque celle des chapitres les plus remarquables des livres prophétiques. Chaque samedi et chaque fête, après l'office du matin dit *yôzër* et la lecture de la loi, un passage des prophètes était lu publiquement par un fidèle et expliqué par l'interprète dans l'idiome vulgaire. Dans le choix de cette lecture supplémentaire, nommée la *Haphtarah*, on s'attachait constamment, non seulement à ce que le passage choisi eût en lui-même une certaine importance historique ou doctrinale, mais à ce qu'il offrit, dans son ensemble ou dans certains détails, quelques analogies, au moins matérielles, avec la section correspondante ou avec la solennité du jour. » Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 165-166. — L'office du *yôzër* est ainsi appelé à cause de la prière par laquelle on le commence : « Sois loué, Éternel notre Dieu, roi de l'univers, qui formes (וְיָצַר, *yôzër*) la lumière et crées les ténèbres, » etc. Cf. Is., xlv, 7.

<sup>3</sup> Act., xiii, 15.

<sup>4</sup> On donne à la première méthode le nom de *פשט*, *pešât*, et à la seconde le nom de *דרש*, *derâš*. « *פשט*, littéralement le sens dépouillé, nu, c'est-à-dire simple ; *דרש*, littéralement le sens recherché, éloigné,

des auditeurs, on se bornait à paraphraser la lettre; si elle n'offrait aucune utilité pratique directe, on cherchait à édifier les fidèles par des avis et des applications morales qu'on rattachait, à l'aide du sens spirituel, aux passages qu'on venait d'entendre. De la synagogue, cet usage passa à l'Église. Dans les offices divins, on lut l'Ancien et le Nouveau Testament. Les Homélie des Pères ne sont que le commentaire de la partie de l'Écriture, lue préalablement par le lecteur, commentaire tantôt littéral, tantôt mystique, entremêlé d'observations instructives suggérées par le texte sacré et par les circonstances.

On voit, par tout ce que nous venons de dire, comment les Apôtres, ou Notre-Seigneur lui-même, avaient pu être

c'est-à-dire plus ou moins caché ou même artificiel. A ce dernier mot se rattachent le *Midrasch* et la *Derâchah* moderne ou le sermon. » Wogue, *Histoire de la Bible*, 1881, p. 134. Le *midrasch* est l'explication juridique et surtout morale du texte. Le commentaire littéral de la Bible (פְּרוּשׁ, *pérouš*) n'a point de subdivision, mais le commentaire non littéral peut être juridique (הלכה, *halákâh*), moral (הגדה, *haggádâh*) ou mystique (סוד, *sôd*). Le mot *halákâh* vient de הלך, *hâlak*, « marcher » et signifie « la marche qu'on doit suivre, » c'est-à-dire la fixation légale du droit et de la jurisprudence ou des pratiques religieuses. *Haggádâh* est un mot hébreu talmudique, dérivé du verbe הגיד, *higgid* « exposer, raconter. » — « On distingue deux sortes de *midrasch*. S'il s'occupe des faits de jurisprudence ou de pratique religieuse, il est dit מדרש הלכה, l'exégèse *halakique* ou *légale*; s'il a pour objet les dogmes, les promesses, les consolations de la religion, les vérités morales ou pratiques de la vie, c'est la מדרש הגדה, l'exégèse *haggadique* ou *morale*. La première veut régler les formes et l'exercice extérieur de la religion, la seconde se propose de sanctifier et de perfectionner l'homme intérieur... Dans son acception usuelle, [le mot *midrasch*] se restreint [d'ailleurs] le plus souvent aux œuvres *haggadiques*, c'est-à-dire à l'interprétation de la partie morale, gnomique, dogmatique de l'Écriture... [Enfin] ce mot, après avoir désigné un certain système d'interprétation, s'est appliqué finalement et s'applique encore aujourd'hui aux ouvrages conçus selon ce système » et renfermant des commentaires *haggadiques*. Wogue, *ibid.*, p. 167-168, 188. Voir Deutsch, *Le Talmud*, in-8°, Londres et Paris, 1868, p. 21-23.

appelés à remplir les fonctions de lecteurs dans les synagogues ou invités à parler à l'assistance<sup>1</sup>.

Quand un Juif étranger prenait part aux prières, surtout s'il était une personne de marque, les assistants désiraient l'entendre, comme on fait aujourd'hui pour un prédicateur étranger, et l'*archisynagogus* le priait de se rendre à leur désir. Saint Paul ne manquait jamais d'aller aux cérémonies des synagogues, quand il arrivait dans une ville, et de saisir cette occasion favorable de prêcher la doctrine de Jésus-Christ.

A la fin de l'instruction, on récitait de nouveau quelques prières, et la réunion se terminait par le *qaddiš* : « Sanctifié et glorifié soit son nom glorieux dans tout le monde, qu'il a créé selon son bon plaisir; que son royaume s'étende sur tous les hommes; que sa rédemption prospère; que son Messie se hâte de sauver son peuple, dans les jours de notre vie et dans tous les jours d'Israël, promptement<sup>2</sup>. »

Telles étaient les cérémonies qui s'accomplissaient dans les synagogues. Elles étaient répétées, à très peu de changement près, deux fois le lundi et le jeudi, et trois fois le jour du sabbat.

On peut juger, par les détails que nous venons de donner, combien la connaissance de la Sainte Écriture devait être répandue parmi le peuple, lors de l'avènement de Notre-Seigneur. Quand Jésus leur parlait de la loi et des prophètes, ainsi que des Psaumes de David, il leur parlait de choses qui leur étaient tout à fait familières. Quand saint Matthieu, écrivant pour des Juifs son Évangile, faisait constamment allusion aux prophètes, il ne faisait que répé-

<sup>1</sup> C'est ainsi que Jésus-Christ lit, le jour du sabbat, dans la synagogue de Nazareth et explique le prophète Isaïe. Luc, iv, 16-21.

<sup>2</sup> Cf. A. B. B. Créhange, *Tephilbath adath Yeschouroun*, 9<sup>e</sup> édit., in-12, Paris, 1867, p. 43, 79, 81, 82 et note 12.

ter les explications qu'on donnait dans les synagogues, après la lecture des Livres Saints. Il y était sans cesse question du Messie; il n'est donc pas étonnant que le Nouveau Testament fasse de si nombreuses allusions à l'attente judaïque du Sauveur dont il annonce la venue.

Le service des synagogues nous fait très bien connaître quel devait être l'état d'esprit des contemporains de Notre-Seigneur, et c'est pour ce motif que cette étude nous semble pouvoir être considérée comme une page de commentaire des Évangiles.

## CHAPITRE IV.

### LE PARFUM DE MARIE-MADELEINE.

La pécheresse qui parfuma la tête et les pieds du Sauveur et les essuya avec ses cheveux se servit, pour accomplir cet acte de piété et d'amour, d'un nard de grand prix, renfermé dans un *alabastrum*<sup>1</sup>. Le nard est un parfum bien connu<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Matth., xxvi, 6-7; Marc, xiv, 3; Luc, vii, 37-38; Joa., xi, 2; xii, 3. L'*alabastrum* était un vase à parfums, de forme cylindrique allongée, un peu renflée vers la base et à goulot étroit. Cf. p. 166, et voir *Dictionnaire de la Bible*, t. 1, col. 331.

<sup>2</sup> M. E. Rimmel, dans son livre *Les Parfums*, in-8°, Paris, 1870, p. 76-78, résume de la manière suivante ce que nous apprennent les anciens sur le nard : « Ptolémée dit que le nard est une plante odoriférante qui croît principalement à Rangamati, sur les frontières du pays qu'on nomme maintenant le Bootan. Pline en reconnaît douze espèces. Il met en première ligne celui des Indes, puis le syriaque, le gaulois, celui de Crète. Il décrit ainsi le nard indien : « C'est un arbuste à racine épaisse et lourde, mais » courte, noire et cassante, quoique onctueuse en même temps. L'odeur » ressemble beaucoup à celle du cyperus; le goût est âcre, les feuilles » sont petites, et viennent en touffes. Les sommités du nard se développent » en épis barbus. De là vient que le nard est si fameux pour sa double » production, l'épi barbu et la feuille. » Le prix de ce nard était alors de cent deniers la livre (environ 85 francs). Les autres sortes qui n'étaient que des herbes, coûtaient beaucoup moins cher et pouvaient s'ob-